

FORMATION COURTE



Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ses compétences; maîtriser la langue dans laquelle est dispensée la formation.



(21H)



À différentes périodes de l'année

> nous consulter



4 à 8 participants





B1:236018 B1V: 236274

B2:237234 B2V: 236215

B1, B1V, B2, B2V >> Habilitation électrique

OBJECTIFS

- ✓ Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510
- √ Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement
- Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation conformément à la norme NF C 18-510

PROGRAMME

TRONC COMMUN (6H): SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- ✓ Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- ✓ Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
 - Identifier les limites et les zones d'environnement
- ✓ Décrire le principe d'une habilitation
- ✓ Donner la définition des symboles d'habilitation
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- ✓ Préciser les rôles de chacun
 - Différencier les symboles **d'habilitation** pour l'**opération** à réaliser
- ✓ Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
 - Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- ✓ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- ✓ Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques Version 6 – Mai 2023
- ✓ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
 - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com











FORMATION COURTE



Validation de blocs de compétences

La formation ne se valide pas par blocs de compétences





PROGRAMME (SUITE)

TRONC COMMUN (6H): SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- √ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
 - Assurer la surveillance électrique de l'opération
- ✓ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- ✓ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un **environnement** électrique
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- ✓ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE SPÉCIFIQUE ET ÉVALUATION (7H): SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- ✓ Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
 - Pour les exécutants:
 - respecter les instructions données par le chargé de travaux
 - rendre compte de son activité
 - Pour les chargés de travaux :
 - identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires ; respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation
 - rendre compte de son activité
- ✓ Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.)

Version 6- Mai 2023

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com









PROGRAMME (SUITE)

MODULE SPÉCIFIQUE ET ÉVALUATION (7H): SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (Pour B2 et B2V)
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée BT zone 4 (mise en place de nappe isolante, etc.)
 (Pour B1V et B2V)
 - Respecter la zone de travail
- ✓ Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- ✓ Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité...)
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les chargés de travaux)
 - Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation
- ✓ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
 - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- ✓ Lister les **mesures de prévention** à observer lors d'un travail
 - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité
 - Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
 - Effectuer la deuxième étape de consignation
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Version 6- Mai 2023

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com







SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Le participant peut viser une montée en habilitation au niveau de l'électricien BT.
- Le détenteur de l'habilitation électrique B1 B1V B2 B2V pourra la faire valoir dans toute activité professionnelle en rapport avec ladite habilitation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS



- √ Vidéoprojecteur + PC
- √ Films INRS + logiciel multimédia
- ✓ Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, systèmes de verrouillage

MODALITÉS D'ACCÈS

PRISE DE RENSEIGNEMENTS:

- > Via le formulaire du site Internet : www.campus.fenelon-notredame.com
- > Contactez Angélique Gorge au 05 46 41 14 92
- a.gorge@fenelon-notredame.com

DÉLAIS D'ACCÈS

- √ L'inscription sera validée après le retour de la convention signée.
- ✓ Suite à cela, la convocation sera envoyée avant le début de votre formation.

ACCESSIBILITÉ



L'établissement est équipé selon les normes ADAP. En cas de situation de handicap, contactez-nous

pour connaître la faisabilité de votre intégration.



CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com











VALIDATION DE LA FORMATION

L'évaluation se fait tout au long de la formation par la mise en place de cas concrets permettant de constater les progrès réalisés et les acquis de chaque stagiaire.

CERTIFICATION

✓ Contrôle des acquis par un test final, validation par une attestation de formation. et remise d'un carnet d'habilitation pré-rempli du titre d'habilitation.

LE CENTRE DE FORMATION FÉNELON, C'EST...

✓ 100% de taux d'obtention en 2022



Version 6- Mai 2023

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

